

**ACTE DE CANDIDATURE VOILE OLYMPIQUE**  
**DISPOSITIF NATIONAL**  
**PÔLE FRANCE**  
**SAISON SPORTIVE 2021 – 2022**  
◆◆◆◆  
**NOTE ACCOMPAGNATRICE**

**SOMMAIRE**

**POURQUOI UN RECRUTEMENT NATIONAL ?**

**LES DISPOSITIFS NATIONAUX :**

- PRESENTATION,
- FONCTIONNEMENT.

**LES POLES FRANCE DE RATTACHEMENT :**

- PRESENTATION,
- MISSIONS,
- MODALITES DE DEMANDE DE RATTACHEMENT.

**PRINCIPAUX CRITERES POUR INTEGRER UN DISPOSITIF NATIONAL :**

- CRITERES SPORTIFS,
- DOSSIER,
- ENTRETIEN D'ORIENTATION.

**MODALITES D'ORGANISATION DU RECRUTEMENT NATIONAL**

- PHASES 1, 2, ET 3.

**RECAPITULATIF CALENDRIER 2021**

**ANNEXES :**

- ACTE DE CANDIDATURE (inscription via l'Espace Licencié)
- FICHE MEDICALE
- LETTRE DE MOTIVATION / AVIS DE L'ENTRAINEUR(E)
- RENSEIGNEMENTS SPORTIFS (**Espace Licencié à compléter**)
- AVIS DU/DE LA PRESIDENT(E) DE CLUB

## POURQUOI UN RECRUTEMENT NATIONAL ?

Depuis 2010, la Fédération a souhaité mettre en place un recrutement national pour l'accès à ses structures nationales d'entraînement. 2021 sera donc **la 12ème année**.

**Dans le cadre de la campagne 2024, ce recrutement national donne accès en premier lieu à un dispositif national de série ; les sportifs et sportives retenu(e)s choisissant ensuite de se rattacher à une structure nationale d'entraînement (Pôle France proche de leur lieu d'habitation et/ou d'études).**

**Objectif : ALIMENTER ET RENOUVELER L'EQUIPE DE FRANCE DE DEMAIN**

Cela contribue :

- Au renforcement de la stratégie fédérale en matière de préparation du haut niveau pour les épreuves internationales de référence (aux JO, Championnats d'Europe et du Monde Jeune et Senior).
- A l'évaluation de l'ensemble des sportif(ve)s à potentiel sur des qualités transversales à la pratique du haut niveau.
- A l'orientation possible sur de nouveaux supports en fonction des potentiels et opportunités.
- A renforcer l'accompagnement des sportifs et sportives issu(e)s des dispositifs de la Fédération :
  - o Dispositif de « Repérage et de Détection de la FFVoile »
  - o Dispositif Relève – moins de 19 ans
  - o Clubs et Centres Régionaux / Pôles Espoirs

## LES DISPOSITIFS NATIONAUX PAR SERIE

### **Présentation :**

Pour une meilleure efficacité, la FFVoile a souhaité faire évoluer son organisation pour l'alimentation de l'Equipe de France Olympique. D'un système basé sur un réseau de structures d'entraînement (les Pôles France), elle a souhaité mettre au cœur du dispositif le fonctionnement et les stratégies des différentes séries avec leur force vive, les Entraîneurs (Entraîneurs Nationaux et Entraîneurs Nationaux Jeunes).

### **Fonctionnement :**

Ce sont ces dispositifs de Série qui ont la charge de la préparation des sportif(ve)s. Ils sont pilotés par un coordonnateur (souvent l'Entraîneur National) et un adjoint (l'Entraîneur National Jeune) qui déterminent la stratégie la plus pertinente dans le cadre national du dispositif. Ils tiennent compte, dans leur préparation des sportives et sportifs de la série, des 3 périodes clés de la saison :

- Automne : entraînement foncier,
- Hiver : finalisation de préparation aux épreuves,
- Printemps / été : période de compétitions.

La permanence d'entraînement en structure évolue vers une préparation plus efficace et ciblée sous forme de blocs d'entraînement (3 à 5 jours, et/ou jusqu'à 20 jours).

Ces séquences sont programmées aussi bien sur l'un des Pôles, sur l'ENVSJ, ou sur des sites extérieurs, plus adaptés au niveau climatique, avec également pour objectif de se rapprocher d'une dynamique étrangère.

En vue de la préparation aux Jeux Olympiques de Paris 2024, une partie des stages est préconisée sur le site de Marseille, tout particulièrement sur la période de Juillet/Août.

Ce fonctionnement à l'initiative des séries doit conduire à plus de performance et d'efficacité, dans un contexte contraint.

## LES PÔLES FRANCE

### **Présentation :**

Les Pôles France sont positionnés en tant que plateformes d'accompagnement de l'ensemble des sportives et sportifs, des Equipes de France Senior, Equipes de France Jeunes et la Relève, pour le soutien de leur projet individuel.

Ils sont au nombre de 5, implantés sur les façades maritimes à : Brest, La Baule, La Rochelle, La Grande Motte et Marseille.

### **Missions :**

Ainsi ils offrent aux sportives et sportifs les services des cellules d'accompagnement de la performance :

- Cellule du suivi et de l'aménagement des études, du suivi social et professionnel,
- Cellule Médicale : avec médecin et kiné, la Surveillance Médicale Réglementaire (SMR),
- Cellule Préparation Physique : préparateurs physique, programmes individuels, encadrement de séances collectives, stages spécifiques...
- Cellule Mentale : préparation mentale, séances individuelles, par équipage, et/ou collectives,
- Cellule Apports Techniques : météo, règles de course, tactique/stratégie, matériel, voilerie...

En dehors de séquences d'entraînement plus individuelles, ils offrent aux sportives et sportifs rattaché(e)s des entraînements d'appoint multi-séries, encadrés par les coordonnateurs de Pôle ou les entraîneurs présents.

La mutualisation de moyens et d'actions avec les Pôles Espoirs attenants permet également d'assurer une certaine permanence d'entraînement pour les sportives et sportifs non concerné(e)s par moment par certaines actions du dispositif national de leur série.

Les moyens logistiques, financiers et humains des structures sont mis au service de la progression des sportives et sportifs, ainsi qu'au fonctionnement des Dispositifs Nationaux de série.

### **Modalités de demande de rattachement :**

Au mois de septembre, en même temps qu'ils devront s'inscrire sur les listes ministérielles des sportifs de haut niveau, les sportives et sportifs devront se rattacher au Pôle France de leur convenance (choix géographique de résidence et d'études).

Cette inscription se fera en ligne, via l'espace licencié/SIS. Elle sera validée après s'être acquitté d'un montant de 250 €.

Pour des prestations complémentaires liées à la rémunération d'intervenants extérieurs, les structures pourront le cas échéant demander une cotisation complémentaire.

## PRINCIPAUX CRITERES POUR INTEGRER LA FILIERE OLYMPIQUE

### CRITERES SPORTIFS :

Compte tenu des exigences toujours plus élevées du haut niveau olympique, nous souhaitons relever encore le niveau de recrutement pour l'accès aux séries olympiques. Il sera également tenu compte du potentiel national dans chacune des séries (nombre de sportif(ve)s par série au regard du niveau de la série).

L'ensemble du parcours sportif du/de la candidat(e) sera pris en compte : années de navigation, supports, expériences diverses, **mais surtout ses performances sur les championnats du Monde jeunes de sa discipline (podiums et à minima place de finaliste – 8 premiers en fonction des effectifs de la série).**

Cependant des sportif(ve)s au parcours atypique à fort potentiel pourront accéder aux séries olympiques en fonction des besoins des différents supports et placé(e)s en **Pôle Espoirs pour une durée maximum de 2 ans** permettant d'accéder aux performances requises pour un rattachement en Pôle France. **Le recrutement s'effectue pour 2 sportif(ve)s MAXI / Pôle Espoirs / par Série**, mais pas au détriment de l'accueil de jeunes U17/U18 à fort potentiel.

### LES CANDIDAT(E)S SERONT EVALUE(E)S SUR :

1. Leurs résultats sur les championnats du Monde Jeunes de la discipline,
2. Leurs aptitudes physiques (résistance, puissance, agilité...),
3. Leurs capacités techniques (glisse, appuis, aisance dans les manœuvres, vitesse, précision, qualités des réglages...), habiletés et qualités à maîtriser leur support voile,
4. Leur bilan biomécanique réalisé par un Kinésithérapeute.

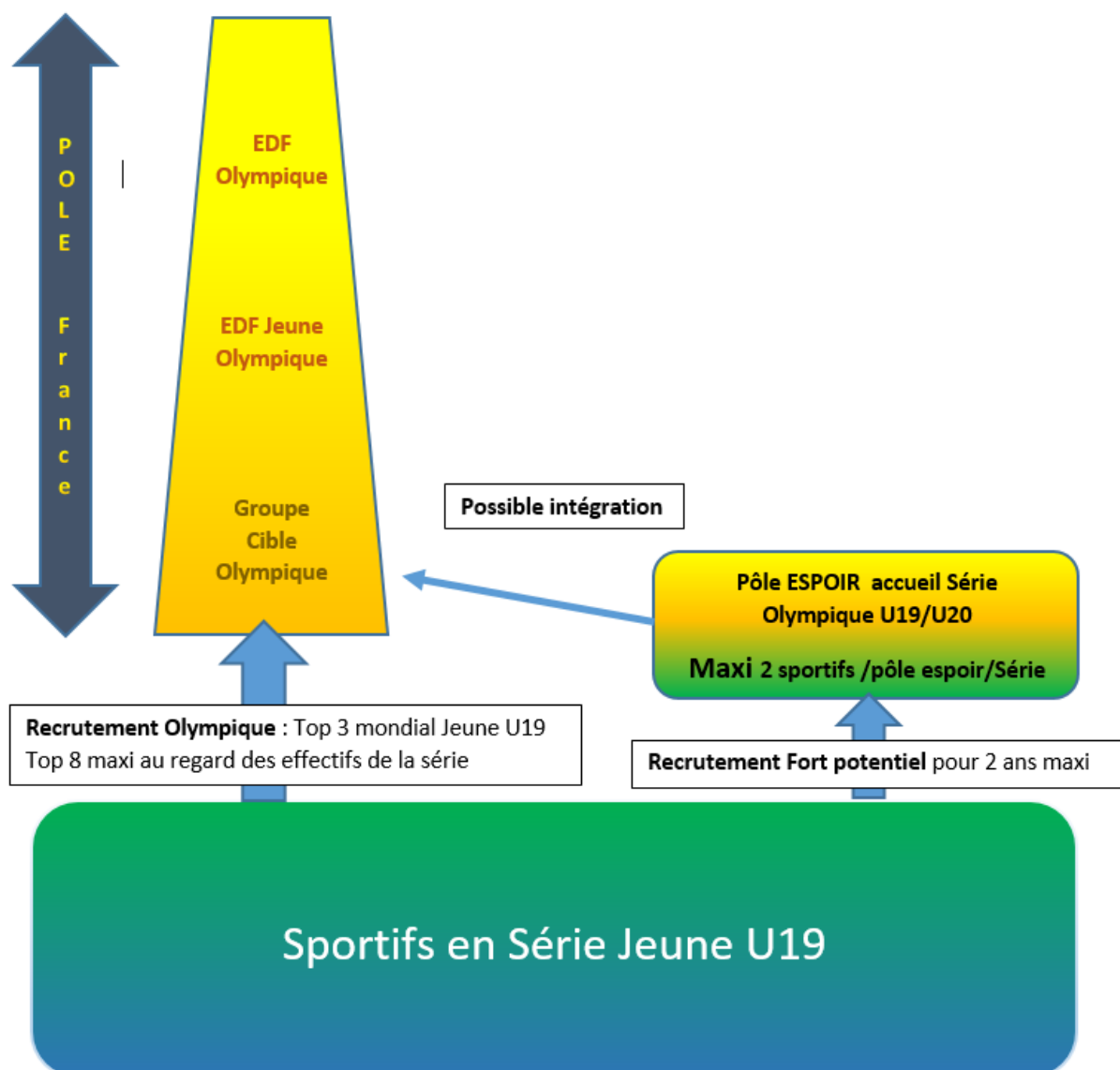
### CRITERES SUR DOSSIER :

1. Sportif(ve) ayant candidaté via son espace licencié et renvoyé son dossier complet avant le **24 janvier 2021**.
2. Issu(e) de la filière sportive.
3. Licencié(e) en 2021.
4. Etre à jour de la Surveillance Médicale Réglementaire (SMR) pour les sportif(ve)s sur liste du Ministère des Sports, SHN ou Espoirs.  
**Pour les sportif(ve)s non listé(e)s , voir fiche «médicale».**

### CRITERES LORS DE L'ENTRETIEN D'ORIENTATION :

- 1 Motivation, engagement, envie pour construire un projet gagnant de Haut Niveau Olympique.  
**Volonté de se rendre pleinement disponible pour ce projet en choisissant des études largement aménageables.**  
La gestion du projet universitaire/professionnel destiné à assurer une formation de qualité doit permettre une progression optimum lors des échéances internationales jeunes et seniors :
  - Capacité à gérer son temps (journée, semaine, semestre...) pour enchaîner des blocs de stages (une semaine à 15 jours), les séances physiques, les navigations, le travail scolaire, les déplacements, la préparation du matériel, la récupération...
  - Autonomie dans le projet (prise en charge de son projet, alternance de navigations encadrées et individuelles).

- 2 Bilan de son projet sportif, résultats et volume de navigation de la saison 2019 / 2020.
- 3 Savoir construire et financer un projet annuel, sur une olympiade, gérer un budget annuel, les investissements en lien avec ses partenaires (famille, club, collectivités, sponsors...) et les aides fédérales.
- 4 Gestion de son parc matériel, identifier les besoins.



## **Phase 1 :**

### **Ouverture de la candidature le 16 décembre 2020**

- **Partie 1 :** Télécharger la **note accompagnatrice ainsi que votre dossier de candidature** pour le renseigner via votre espace licencié et joindre les documents demandés **avant le 24 janvier 2021 dernier délai**

**Lien pour candidater :**

**[https://www.ffvoile.fr/ffv/web/services/haut\\_niveau/Recrutement\\_National.asp#gsc.tab=0](https://www.ffvoile.fr/ffv/web/services/haut_niveau/Recrutement_National.asp#gsc.tab=0)**

- **Partie 2 : le dossier médical :**

- o **1/ Pour les sportif(ve)s inscrit(e)s** sur les listes de Haut Niveau ou Espoirs en 2021 :

→ Etre à jour des examens de la « Surveillance Médicale Réglementaire – SMR ».

- o **2/ Pour les sportif(ve)s non-inscrit(e)s** sur les listes de Haut Niveau ou Espoirs en 2021 :

→ réaliser les examens complets de la Surveillance Médicale Réglementaire (SMR) pour **le 30 septembre 2021 et en assurer la charge financière. Dossier médical à renvoyer au médecin du Pôle de rattachement.**

## **Phase 2 :**

**Journées d'évaluation en Pôle les 30 et 31 janvier 2021 : lieu choisi en fonction de la proximité des sportifs**

<b>Pôles France</b>	<b>Brest</b>	<b>La Rochelle</b>	<b>Région Sud-Marseille</b>	<b>Pays de la Loire – La Baule</b>	<b>La Grande Motte</b>
---------------------	--------------	--------------------	-----------------------------	------------------------------------	------------------------

**NB :** un test de navigation sur support olympique ou similaire dans le Pôle pourra être mis en place en fonction de votre non pré-détection en amont par le dispositif national.

Selon les effectifs et les conditions météorologiques, le coordonnateur du Pôle peut reporter la session d'évaluation.

Lors de votre journée d'évaluation, vous réaliserez :

- o Des tests physiques (protocole national) si non déjà réalisés en Pôle Espoirs,
- o Un entretien d'orientation sur le projet.

## **Phase 3 :**

Les dossiers de candidature, complétés des évaluations en Pôle, sont étudiés par la Commission Nationale de Recrutement sous couvert du Directeur Technique National. Elle permet une harmonisation du recrutement et une orientation des candidats en fonction de leur projet de haut niveau et de formation.

## Récapitulatif Calendrier 2021/2022

Du 1<sup>er</sup> septembre  
2020 à fin février  
2021 :

**Phase d'observation des opérateurs de la détection FFVoile**

Avant le 24 janvier  
2021 :

**Renseigner votre « acte de candidature » via votre espace licencié, (Phase 1) en transmettant les éléments suivants avant **le 24 JANVIER 2021 au plus tard** :**

- La fiche « Médicale »,
- La fiche « Lettre de motivation » et « Avis de l'Entraîneur(e) »,
- La fiche « Avis du/de la Président(e) de club ».

Les 30 et 31 janvier  
2021 :

**Journées Nationales d'Evaluation** dans le Pôle le plus proche de votre domicile.

19 février 2021 :

**Publication de la sélection finale dans le Dispositif National.**

Début  
septembre 2021 :

**Date limite d'inscription sur les Listes de Haut Niveau et Espoirs (inscription en ligne à partir de son espace licencié).**

Pour les sportifs et sportives retenue(s) dans le Dispositif National, avoir réalisé les examens médicaux dans le cadre du « Suivi Médical Réglementaire » (examens 1 à 5).

**Au même moment inscription en ligne au Dispositif National du Haut Niveau, sur le site de la FFVoile, en indiquant son Pôle de rattachement et en s'acquittant des droits d'inscription.**

**NB :** Il vous appartient de vous adresser au responsable des Pôles pour obtenir des renseignements complémentaires et les modalités de fonctionnement spécifiques à chaque structure, en particulier pour ce qui concerne la formation universitaire (voir fiche contacts jointe).

## Fiche « CONTACTS »

Vous trouverez les coordonnées et tous les renseignements complémentaires des Pôles sur Internet et sur le site de la FFVoile : [www.ffvoile.fr](http://www.ffvoile.fr) (rubrique Haut Niveau)

### **FFVoile :**

Département Haut Niveau – Plan Performance Fédéral

17 rue Henri Boquillon

75015 PARIS

Tél : 01 40 60 37 09

Contacts : Anne-Françoise PAYA (Assistante DT), Loïc BILLON (Responsable Dispositif Relève)

Thierry FRANCOIS (Référént des Pôles, Coordonnateur du Recrutement National)

Courriel : [annefrancoise.paya@ffvoile.fr](mailto:annefrancoise.paya@ffvoile.fr), [loic.billon@ffvoile.fr](mailto:loic.billon@ffvoile.fr), [thierry.francois@ffvoile.fr](mailto:thierry.francois@ffvoile.fr)

### **Pôle France Brest :** 45 rue des Orques - 29200 BREST

Tel : 02 98 02 80 43 - Fax : 02 98 02 83 40

Courriel : [pole.france.brest@ffvoile.fr](mailto:pole.france.brest@ffvoile.fr)

Coordonnateur : **Stéphane JAOUEN**

Mobile : 06 83 79 53 54

Courriel : [stephane.jaouen@ffvoile.fr](mailto:stephane.jaouen@ffvoile.fr)

Médecin du pôle : Docteur Anne-Lise INIZAN

Courriel : [anne-lise.inizan@brest-metropole.fr](mailto:anne-lise.inizan@brest-metropole.fr)

Tél : 06 87 34 55 94

### **Pôle France La Baule :** 12 avenue de Tréméac - 44500 La Baule

Tél : 06 07 05 59 25

Coordonnateur : **Fabrice JAUNET**

Courriel : [fabrice.jaunet@voilepaysdelaloire.com](mailto:fabrice.jaunet@voilepaysdelaloire.com)

Médecin du pôle : Docteur Pierre-Yves GUILLEMOT

Courriel : [pyquillemot@wanadoo.fr](mailto:pyquillemot@wanadoo.fr)

Tél : 06 70 24 63 83

### **Pôle France La Rochelle :** Avenue de la Capitainerie - 17000 La Rochelle

Coordonnateur : **Mickaël BORDE**

Courriel : [mickael.borde@ffvoile.fr](mailto:mickael.borde@ffvoile.fr)

Mobile : 07 66 17 18 11

Médecin du pôle : Docteur Fanny MEVELLEC

Courriel : [fanny.mevellec@ffvoile.fr](mailto:fanny.mevellec@ffvoile.fr)

Tél : 06 68 03 19 72

### **Pôle France Voile Marseille :** 6 Promenade Georges Pompidou - 13008 Marseille

Courriel : [polemarseille@wanadoo.fr](mailto:polemarseille@wanadoo.fr)

Tél : 09 60 05 73 46

Coordonnateur : **Patrice GUADAGNIN**

Mobile : 06 85 37 80 45

Courriel : [patrice.quadagnin@ffvoile.fr](mailto:patrice.quadagnin@ffvoile.fr)

Médecin du pôle : Nicolas CAPONY

courriel : [caponycolas@hotmail.com](mailto:caponycolas@hotmail.com)

Tél : 06 68 42 64 16

### **Pôle France La Grande Motte :** Esplanade Jean Baumel – 34280 La Grande Motte

Coordonnateur : **Guillaume ROTTEE**

Courriel : [cemed@orange.fr](mailto:cemed@orange.fr)

Tél : 06 60 62 60 71

Médecin du pôle : Dr Marc JULIA

Courriel : [m-julia@chu-montpellier.fr](mailto:m-julia@chu-montpellier.fr)

Tél : 04 67 33 05 65